

5c.

Journal du Lot

5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES (— d' —)..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N° 136

LA SITUATION

Les Boches sont aux portes de Petrograd. Mais plus leur succès est grand en Orient, plus il est indispensable pour eux d'être victorieux en Occident. Le choc est donc imminent. — Le Japon doit intervenir. — Les manœuvres allemandes dans les Flandres. — Les gaz asphyxiants et la presse « neutrale » de Suisse. — Le chancelier a parlé.

L'effondrement de la Russie est définitif. Les Boches sont aux portes de Petrograd et rien, pas même la capitulation honteuse des maximalistes ne saurait empêcher les Allemands de s'installer en vainqueurs dans la capitale de l'ancien empire des Tsars !

Certes, les conditions invraisemblables que Guillaume impose à Lénine ne sauraient lier le peuple russe. Le traître qui a vendu son pays ne peut avoir la prétention de signer la déchéance définitive, politique, militaire et économique, de toutes les Russies. Il appartiendra aux Alliés d'obliger Berlin à la révision de ce traité léonin. Les Boches ne se font pas d'illusion à ce sujet. C'est pourquoi, plus leur succès (1) est grand du côté oriental, plus il devient indispensable pour eux de chercher la victoire sur le front occidental.

Nous devons donc nous attendre à un assaut formidable dans un avenir très prochain.

C'est l'avis du lieutenant-colonel Rousset qui écrit dans la *Liberté*.

..... Nous n'avons pas à escompter beaucoup le réveil du sentiment national en Russie. Nous savons seulement que les Allemands n'en ont pas fini avec les embarras.

Ils ne patienteront pas jusqu'à leur victoire sur ceux-ci pour jouer, ici, la partie décisive ; les grands préparatifs qu'ils ont faits sont là pour le démontrer. Nous devons donc prévoir, dans un délai *relativement court maintenant*, une ruée violente, brutale, pour laquelle seront mis en œuvre les moyens les plus puissants et les plus raffinés. Les unités de bataille ont été reconstituées, entraînées, pourvues d'une artillerie nombreuse.

(ici, la censure a supprimé 2 lignes)

Il ne faut pas se dissimuler que le choc sera rude ; mais il faut se dire, aussi que s'il n'aboutit pas, comme on est en droit de le croire, c'est la fin.

Où se produira-t-il ? Peut nous importe, car c'est surtout affaire au commandement de déterminer sa direction, d'après les moyens d'investigation dont il dispose. Je crois au surplus qu'il ne s'agira plus d'une attaque circonscrite à un secteur déterminé, comme celle de Verdun, de fâcheuse mémoire pour l'ennemi, mais bien d'un large déploiement visant un certain nombre d'objectifs à la fois. Parmi ceux-ci, il s'en trouvera un sur lequel portera le principal effort, et je ne serais nullement surpris pour ma part que ce fût encore celui qui ouvrirait la porte de Calais, pistolet braqué sur l'Angleterre, comme on disait autrefois d'Anvers. Une réédition de l'affaire de l'Yser est donc dans les choses probables. L'issue en sera pareille, et peut-être même plus rapide, car il n'y a plus aujourd'hui de surprise possible ni d'incomplète ou insuffisante préparation.

Le militarisme allemand va jouer sur ce coup sa dernière carte. Nous attendons avec fermeté, sang-froid et confiance en notre force accrue, le déchainement de ses suprêmes convulsions.

Mais il faut espérer que l'Allemagne n'en aura pas fini, cependant, avec le front oriental. Le Japon est trop intéressé dans les événements Russes pour rester indifférent à ce qui se passe à Petrograd.

La presse Boche se charge, du reste, de fixer nos alliés d'Extrême-Orient. Le *Berliner Tageblatt* du 12 février parle avec enthousiasme de l'avenir qui s'ouvre en Chine pour l'Allemagne. Les *Dernières Nouvelles de Munich* rêvent, également, de la route « Berlin-Tokio » comme on rêvait naguère de la voie Berlin-Bagdad.

Le danger est évident pour le Japon. Il en a conscience puisque des télégrammes de Tokio nous apprennent que le gouvernement nippon se préoccupe de la question. Il n'est pas seul. « La population russe de Sibérie, dit le *Temps*, en a conscience aussi et elle préférera sans doute l'aide des Japonais, qui ne voudront pas être des conquérants, à la pénétration allemande qui sera nécessairement une annexion déguisée. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'en devenant plus urgente, la tâche du Japon est devenue plus lourde aussi. Maintenant que les maximalistes traitent avec l'Allemagne, il ne suffit plus de faire la police en Sibérie, mais il faut y faire la guerre. A chaque jour qui passe, l'influence allemande attire un peu plus loin vers l'ouest les clés de Vladivostok. »

Dans un avenir prochain, les troupes japonaises sont donc appelées à intervenir en Orient....

Les Allemands tentent de renouveler,

en Belgique, la manœuvre qui leur a si bien réussi en Ukraine. Ils ont créé en Flandre, avec le concours de quelques mauvais citoyens, un *Conseil des Flandres* qui prétend représenter l'opinion du pays et qui se prononce pour une séparation administrative. C'est l'acheminement vers une paix séparée avec Berlin.

L'immense majorité des communes flamandes ont protesté de leur volonté inébranlable de rester fidèles à la Constitution et à la Patrie belges.

Chaque jour, en dépit de la pression brutale des Boches, de nouvelles manifestations se produisent dans ce sens.

Un député flamand, Louis Franck, qui a prononcé, dans une réunion, un courageux discours de protestation contre les manœuvres allemandes, a été traduit devant la cour martiale d'Anvers. On l'a menacé de déportation, mais, devant la surexcitation du public, les juges n'ont osé prononcer qu'une condamnation à mille marks d'amende.

Le gouvernement de Berlin, écrit la *Tribune de Genève*, fait, en ce moment, une enquête sur l'état des esprits. Les autorités civiles allemandes en Belgique l'avaient entretenu dans l'illusion que les menées séparatistes des quelques factieux flamands rencontraient la sympathie unanime de la population et que le démembrement se ferait en quelque sorte de lui-même. Grâce à la presse alliée et neutre, la vérité se fait jour jusqu'en Allemagne. Même les journaux flamands commandités par la propagande allemande et qui affirmaient, au début de février, que le mouvement séparatiste était soutenu par tous les Flamands, commencent à déchanter et se plaignent maintenant « d'être persécutés et menacés en pleine Flandre par la terreur fransquillonne ».

Grâce au concours des traitres maximalistes, l'Allemagne a pu arriver à ses fins sur le front oriental. Elle se convaincra, avant qu'il soit longtemps, qu'en Belgique le peuple est incapable de la félonie escomptée.

C'est en vain que Guillaume multiplie les condamnations et les déportations, les Flamands resteront fidèles à leur roi et sauront déjouer toutes les perfides manœuvres de Berlin.

La Croix-Rouge de Genève a protesté contre l'emploi des gaz vénéneux. Cette protestation est certainement inspirée par un sentiment humanitaire et de cela, il convient de féliciter les protestataires. Mais il y a, en Suisse, des journaux...

d'une neutralité spéciale qui veulent expliquer cette attitude d'une tout autre façon. Ils prétendent que les Alliés, en état d'infériorité, sous ce rapport, vis-à-vis de l'Allemagne, ont provoqué la protestation pour écarter un danger redoutable. « C'est parce que les Français sont gravement handicapés par les nouvelles découvertes des Allemands dans ce domaine », écrit le *Berliner Tageblatt*, que la Croix-Rouge intervient !...

Personne n'en doute... dans la presse « neutrale » de Suisse ! C'est de toute évidence, comme aussi il est de toute évidence, que c'est du côté de l'Entente qu'on a commencé !...

Nous ignorons ce que les Français ont réalisé sous le rapport des gaz. Il est probable qu'ils sont en état de riposter avec usure ; mais, par contre, les Anglais ont promis aux Boches de désagréables surprises s'ils persistent à employer ces procédés barbares qui révoltent la Civilisation. Or, les Anglais sont ennemis du bluff et il y a gros à parier qu'ils sont en mesure de tenir leurs promesses. C'est sans doute ce qui incite la presse « neutrale » de Suisse à se déclarer favorable à l'abandon de ces procédés cruels dont les Boches n'ont pas retiré le profit qu'ils en attendaient.

Voilà ce qui est réellement de toute évidence !

Le chancelier a parlé !

Le thème boche ne varie pas : l'Allemagne fait une *guerre défensive* (1) et elle est prête à la paix... à condition que les Alliés s'inclinent devant les désirs de Guillaume. Le chancelier nous fixe d'un mot : la question d'Alsace-Lorraine n'existe pas et il n'y a pas de terres *irréductibles*. Qui pourrait contester les sentiments conciliateurs des Boches ?

A noter que Hertling a fait des avances très nettes au gouvernement Belge. On voudrait amener nos voisins à une paix séparée. Mais il n'y a pas de Bolcheviks en Belgique !

Ce discours mérite mieux qu'une simple mention. Nous y reviendrons.

A. C.

Les Américains visés par l'ennemi

Le secteur américain au nord-ouest de Toul est très visé depuis quelques jours par les batteries ennemies qui ont été renforcées.

Les Alliés ont la suprématie aérienne

Le général Maurice, de l'état-major britannique, déclare, parlant de l'aviation : « L'un des faits les plus satisfaisants de la situation au front, c'est notre suprématie continue de l'air. Dans n'importe quelle bataille, la suprématie aérienne a une importance vitale. »

M. Clemenceau sur le front anglais

Lundi, M. Clemenceau a visité le front anglais, du nord au sud : il a traversé Béthune, Nœux-les-Mines, Souchez, Ablain-Saint-Nazaire, puis il a fait l'ascension de la cote 145, plus connue sous le nom de « Boulon de Vimy ». M. Clemenceau a traversé Neuville-Saint-Waast pour se rendre à Arras. Partout il a été vivement acclamé.

Navire espagnol coulé

On mande de Bilbao que la compagnie maritime du Nervion, propriétaire du

« Mar-Caspio », récemment coulé, a reçu des nouvelles de l'équipage du « Neguri » lui appartenant également. L'équipage annonce qu'il a débarqué dans l'île d'Hierro, le bâtiment ayant été coulé par un sous-marin. Les détails manquent.

Sur le front italien

(Officiel). — Dans le secteur Posina-Asficio, un mouvement insolite dans quelques éléments des tranchées ennemies a provoqué des rafales efficaces de nos batteries.

Dans la vallée de Seren, une colonne ennemie en marche, surprise par le tir de notre artillerie, a subi des pertes et a été obligée de se disperser.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre a discuté le projet de loi relatif au blé. La discussion générale close, la discussion des articles est ordonnée. Deux contre-projets sont rejetés et l'article 1^{er}, d'après lequel le libre commerce des blés, des céréales panifiables est suspendu pendant la guerre et pendant la première campagne qui suivra les hostilités, est voté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion de la loi sur les blés.

Elle décide que l'Etat est seul acquéreur de la totalité des céréales panifiables. En outre, le producteur ne disposera pas de locaux pour mettre son grain qu'il devra livrer dans les 30 jours. L'article 2 est voté.

Chronique locale

Acceptons-le

La Chambre, dans sa séance d'hier, a commencé la discussion du projet de loi sur l'intensification de la production du blé.

Elle a voté les deux premiers articles du projet : le 1^{er} portant que la liberté du commerce des blés et des céréales panifiables est suspendu pendant la guerre ; le 2^e indiquant que seul l'Etat sera acheteur de toutes les céréales.

Le projet de loi ne s'en tient pas là : il envisage l'organisation même de la production. L'Etat fixera les quantités de grains que chaque département devra produire et il fixera également la surface qui serait cultivée pour qu'on pût récolter ces quantités.

En outre, pour augmenter la production, les terres abandonnées seront directement mises en valeur par les Comités d'action communaux qui recevront des avances de l'Etat.

Ce projet de loi ne va pas manquer de soulever maintes objections : dans tous les cas, il fera date dans l'histoire économique de notre pays. Devra-t-on s'en plaindre ou s'en réjouir ? L'avenir le dira.

Mais il est certain qu'au moment où l'alimentation des populations et du bétail est difficilement assurée ; où les difficultés économiques ne sont dues qu'aux agissements malhonnêtes d'une bande de spéculateurs, aigrefins sans vergogne, une loi était nécessaire qui mit fin à leurs tripatouillages.

La théorie de l'Etat acheteur et distributeur des céréales peut n'être pas acceptée par tout le monde : mais en temps de guerre, devant la nécessité de pourvoir aux besoins de tous, et surtout de

détruire la sale engeance des accapareurs et des mauvais producteurs qui ne veulent pas céder leurs céréales et préfèrent les donner au bétail, il n'y a qu'à s'incliner, et à accepter le projet de loi.

Gendarmerie

M. Patton, maréchal des logis à St-Céré est nommé maréchal des logis chef à Villafranche-de-Lauraguais.

M. Delmas, maréchal des logis à Beauville (Lot-et-Garonne) est nommé à St-Céré.

Trésor et Postes

M. Souillé, commis principal des Contributions indirectes à Figeac, commis de trésorerie de 3^e classe est nommé commis de trésorerie de 2^e classe aux armées.

Internés

Parmi les prisonniers en Allemagne qui ont été internés en Suisse nous relevons les noms suivants :

Follet Albert et Goni Louis, soldats au 7^e d'infanterie, internés à Doberitz (Valais) et Kahlen, soldat au 29^e d'infanterie, interné à Sagan (Valais).

Le nouvel évêque de Cahors

M. le chanoine Poulin, curé de la Trinité à Paris, vient d'être nommé par le pape évêque de Cahors.

Le nouveau prélat est né en 1862. C'est en 1909 qu'il avait été appelé par le cardinal Amette à diriger la paroisse de la Trinité, où il s'est attaché, tout particulièrement, à développer les œuvres sociales.

Nécrologie

On annonce la mort de M. Georges Lauglane, professeur et compositeur de musique, ancien élève de l'École Niedermeyer, décédé à Cahors, mercredi matin.

M. Lauglane débuta, il y a de longues années comme professeur de piano à Cahors où son talent était très apprécié. Il fut longtemps organiste à Paris.

Il revint, il y a quelques années, à Cahors où il comptait de nombreuses sympathies.

Nous saluons sa mémoire et nous adressons à Mme veuve Lauglane et à la famille nos sincères condoléances.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Une très belle, très sincère, très poignante conférence que fit hier soir, au théâtre, devant une salle bien remplie et très respectueusement attentive, Mme Reboux, de Roubaix. Et ce fut aussi la plus impressionnante leçon de choses vues, ressenties, douloureusement vécues. Car notre vaillant compatriote des pays envahis sut exprimer dans une langue riche, en des tours ingénieux et souvent poétiques, les longues tortures que nos hideux ennemis infligent, depuis trois ans et plus, à nos pays du nord, si heureux autrefois de leur travail et de leur fortune.

Terre pétrifiée, ravivée d'obus brûlants ; usines perfectionnées, embellies par les inventions chaque jour rafraîchies par leurs possesseurs appliqués, vraies ruches de travailleurs ; marchandises ouvrables ou ouvrées ; provisions de travail ou ressources pour les besoins nécessaires ; tout a été méthodiquement déménagé, emporté ou laissé sur place en lambeaux, en éclats, brisé, sali.

Et les souffrances des enfants qui ont faim, des vieillards qu'on ne soigne plus, faute de remèdes ; des mères auxquelles on arrache filles et garçons pour des travaux pénibles ou honteux ; les privations du nécessaire, les pillages du mobilier, du linge pieusement et patiemment amassé ; les amendes, la prison, l'exil au milieu des dangers et des souffrances de toutes sortes.

Toutes les cruautés dont sont capables des assassins méchants, ces Barbaros les ont infligées avec une méthode minutieuse,

rafinée, comme soupesées et mesurées par un compte-goutte impitoyable. Aux cruautés, ils ajoutent l'hypocrite sensibilité. Ils disent aimer les enfants, car ils en ont, eux aussi, et ils leur mettent dans les doigts des jouets qui explosent et leur brisent les mains !

Et nos compatriotes de là-bas ne sont pas abattus. Affamés, emprisonnés, loin du monde extérieur, loin de leurs amis, de leurs tendresses, de leur patrie qu'ils aiment plus profondément, trompés journellement par des nouvelles fausses auxquelles ils ne croient plus, ils espèrent en la France bonne, généreuse, source de la liberté ; malgré les injonctions les plus cruelles, ils attendent de nos soldats vaillants la libération et la vengeance.

A côté de ce martyr inouï, tous les jours renouvelé sous la persistante menace du feu ennemi et même, hélas ! du nôtre qu'ils contemplant et supportent avec une résignation joyeuse, que sont les maigres privations qu'on nous demande ? Ils n'ont rien ; nous avons de tout. Nous n'avons aucune raison de nous plaindre : nous ne savons pas ce qu'on appelle souffrir. Les douleurs qui nous viennent de la perte de nos enfants, de leurs souffrances journalières, de leurs dangers, ils les ont eux aussi et plus cuisantes, car ils n'en sont pas informés. Et Mme Reboux a montré celles que nous n'aurons jamais, que nous n'avons jamais eues, que nous pourrions avoir plus tard si nous défailissions.

Tous nos remerciements chaleureux, tous

nos compliments respectueux à Mme Reboux. Elle est venue ici faire une œuvre bonne, généreuse et très patriotique. Et sa parole chaude, éloquente, parfois angoissante, a fait verser des larmes. C'est la preuve qu'elle a convaincu, qu'elle a persuadé.

Qu'elle porte cette bonne œuvre dans quelque partie de nos campagnes. Nous voudrions qu'elle pût aller partout. Elle touchera la sensibilité de tous. Les tableaux si vivants de la douleur dans les pays envahis exciteront la confiance, relèveront les courages, fortifieront enfin la résolution de ne pas céder avant que l'ennemi implacable ne soit brisé.

B. P.

Études de **M^e Alix GLANNE**, Avoué à Lectoure (Gers) et de **M^e Julien MAZURE**, Notaire à Luzech (Lot)

A VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

PAR SUITE DE BÉNÉFICE D'INVENTAIRE

En l'Étude et par le Ministère de **M^e MAZURE**, Notaire à Luzech,
Le DIMANCHE dix-sept Mars mil neuf cent dix-huit, à deux heures de l'après-midi,

LES IMMEUBLES CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Situés dans la Commune d'ALBAS, Canton de LUZECH. Arrondissement de CAHORS (Lot)

Il sera procédé le Dimanche dix-sept mars mil neuf cent dix-huit, à deux heures de l'après-midi, à Luzech (Lot), en l'étude de **M^e MAZURE**, Notaire à cette résidence, par le ministère dudit **M^e Mazure**, à ces fins commis.

Aux requête, poursuites et diligences de Madame Marie-Ida PÉLISSIE, sans profession, épouse de Monsieur Pierre-Valmy BOÉ, receveur-buraliste et de ce dernier agissant pour l'autoriser et aussi à raison de ses droits maritaux sur les biens de sa dite épouse, domiciliés ensemble au Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

« Ladite Madame BOÉ, agissant en qualité de seule héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement de Monsieur Charles - Antoine PÉLISSIE, son frère, en son vivant, commis-greffier du Tribunal civil de Lectoure, domicilié à Lectoure. »

A la vente par adjudication aux enchères publiques, en six lots distincts et séparés, des immeubles dont la désignation suit, dépendant de la succession bénéficiaire dudit Monsieur PÉLISSIE.

DÉSIGNATION

Des immeubles à vendre

TELE QU'ELLE EST INSÉRÉE
AU CAHIER DES CHARGES
CI-APRÈS RELATÉ

PREMIER LOT

Un enclos à Garrigou, commune d'Albas, comprenant maison d'habitation, chai en ruines, grange et hangar également en ruines, petit bâtiment servant de bergerie, cours, jardins, terre et friche sur laquelle se trouve un puits à eau, le tout appartenant, paraissant porté au plan cadastral de la commune d'Albas, sous les numéros 1468, 1469, 1470, 1472, 1479, 1480 partie, 1481 partie, 1482 et 1483, section C, pour une étendue superficielle de un

hectare cinquante-trois ares quatre-vingts centiares joignant trois chemins et Monsieur Bariéty.

DEUXIEME LOT

Une vigne appelée Sabranié, sise à Garrigou, commune d'Albas, portée au plan cadastral de ladite commune, sous le numéro 1467, section C, pour une contenance de trente-huit ares environ, joignant trois chemins et Monsieur Bariéty.

TROISIEME LOT

Partie d'un immeuble appelé Clouts et Télanne ou Catouloune, nature de terre en friche et bois, sis à Garrigou, commune d'Albas. Ladite partie à prendre suivant bornes plantées et ainsi qu'il est indiqué au plan établi au cahier des charges, de manière à joindre la route de Luzech à Sénac, le chemin d'Albas à Sauzet, Monsieur Bariéty et le quatrième lot ci-après.

Ce lot d'une contenance d'environ trois hectares seize ares paraissant figuré au plan cadastral de la commune d'Albas, sous les numéros 1461 partie, 1439, 1440, 1442 partie, 1438 partie, 1441 partie, section C.

QUATRIEME LOT

Une autre partie de l'immeuble sus-désigné appelé Clouts et Télanne ou Catouloune. Ladite partie à prendre suivant bornes plantées et ainsi qu'il est indiqué au plan établi au cahier des charges, de manière à joindre la route de Luzech à Sénac, le troisième lot ci-dessus, Monsieur Cavané et le cinquième lot ci-après.

Ce lot d'une contenance d'environ trois hectares cinquante-cinq ares, paraissant porté au plan cadastral de la commune d'Albas, sous les numéros 1461 partie, 1442 partie, 1440 partie, 1438 partie et 1441 partie, section C.

CINQUIEME LOT

Le surplus de l'immeuble sus-indiqué appelé Cloutz et Télanne ou Catouloune; le sur-

plus à prendre suivant bornes plantées et ainsi qu'il est indiqué au plan établi au cahier des charges, de manière à joindre la route de Luzech à Sénac, le quatrième lot, Monsieur Cavané et un chemin de desserte.

Ce lot d'une contenance d'environ trois hectares vingt ares, paraissant figuré au plan cadastral de la commune d'Albas, sous le numéro 1461 partie, section C.

SIXIEME LOT

Un bois appelé Tardieu, sis à Garrigou, commune d'Albas, contenant environ cinquante ares, joignant Monsieur Bariéty, Monsieur Soullignac et Monsieur Couture.

Lesdits immeubles, dépendent de la succession acceptée sous bénéfice d'inventaire seulement, de Monsieur Charles-Antoine PÉLISSIE, sus-nommé.

La vente en est poursuivie conformément aux articles huit cent six du code civil et neuf cent quatre-vingt-sept et suivants du code de procédure civile ; elle a été autorisée et renvoyée devant **M^e MAZURE**, Notaire sus-nommé, en son étude, sur requête des époux BOÉ, es-qualités, par le Tribunal civil de Lectoure, par jugement en date du vingt et un décembre dernier, enregistré et expédié.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions auxquelles ladite vente aura lieu a été dressé par **M^e MAZURE**, Notaire, et déposé en ses minutes, le cinq février courant. Toute personne peut en prendre communication.

Les susdits immeubles seront mis en vente et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, sur les mises à prix fixées par le jugement précité.

De mille deux cents francs pour le premier lot, 1.200

De trois cents francs pour le deuxième lot, ci. 300

De mille francs pour le troisième lot, ci. 1.000

De mille francs pour le quatrième lot, ci. 1.000

De huit cents francs pour le cinquième lot, ci. 800

Et de deux cents francs pour le sixième lot, ci. 200

Avec faculté pour ledit **M^e MAZURE**, à défaut d'enchère, de baisser séance tenante ces mises à prix d'un tiers ou même de moitié.

Les frais de poursuite de vente jusqu'au jour de l'adjudication et pour y parvenir, seront payables par les adjudicataires en diminution de leurs prix, ceux d'adjudication et postérieurs ainsi que la remise proportionnelle fixée par l'article 14 de l'ordonnance du 10 octobre 1841, seront au contraire payables par les adjudicataires en sus de leurs prix. Il en sera de même de ceux de levée de la suspension du délai de surenchère, le tout ainsi qu'il est stipulé au cahier des charges.

Pour tous autres et plus amples renseignements et pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser à **M^e MAZURE**, Notaire, en son étude à Luzech (Lot), ou à **M^e GLANNE**, Avoué, en son étude à Lectoure (Gers).

Dressé le présent extrait pour placard par l'avoué poursuivant soussigné, à Lectoure en son étude, le vingt février mil neuf cent dix-huit.

A. GLANNE,
Avoué.

Enregistré à Lectoure, le vingt-trois février mil neuf cent dix-huit, folio 92, case 1. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

AUTEFAGE,
Receveur.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame Emile LANSQUENET ;
Madame ROBITAILLI et le Lieutenant ROBITAILLI ;

Mlle Marie-Louise LANSQUENET ;
Monsieur et Madame PEUGUET ;
Mlle Elisabeth LANSQUENET,

Et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Louise-Marie-Fernande LANSQUENET

décédée le 26 février 1918, à l'âge de 37 ans, munie des sacrements de l'église, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu jeudi 28, à 9 h. précises, en l'Eglise St-Urcisse.

Réunion à la maison mortuaire Rue Fénélon, n° 9.

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 26 FÉVR. (22 h.)

Activité marquée des deux artilleries

Paris, 26 février, 23 heures.

Activité marquée des deux artilleries au nord du Chemin des Dames et sur les deux rives de la Meuse, notamment dans les secteurs de la Cote 304, du Mort-Homme, de Beaumont et des Chambrettes, où nos batteries ont violemment contrebattu l'artillerie ennemie.

Pas d'action d'infanterie.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 26 février, 21 h. 40.

Aucun événement important à signaler en dehors d'une certaine activité de l'artillerie ennemie en différents points, notamment vers Flesquières et au nord-est d'Ypres.

L'activité aérienne s'est trouvée arrêtée, dans la journée d'hier, par les nuages à faible hauteur et la grande violence du vent. Dans la soirée, le ciel s'est éclairci, bien que le vent continuât à souffler de l'ouest avec beaucoup de force.

Nos appareils de bombardement, qui ont montré une grande activité, ont jeté plus de douze cents bombes au cours de la nuit. Ils ont attaqué notamment les champs d'aviation au sud de Gand et à l'ouest de Tournai, utilisés par les escadrilles de nuit de l'ennemi, ainsi que divers autres aérodromes de la région de Courtrai.

Des cantonnements ont été, en outre, fortement bombardés vers Douai et à l'est de Saint-Quentin. Plus de trois cent cinquante bombes ont été jetées dans cette dernière région.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

COMMUNIQUÉ DU 27 FÉVR. (15 h.)

Activité plus grande sur le front

Deux forts coups de main ennemis, au nord du Chemin des Dames n'ont pas obtenu de résultat.

En Champagne, après un violent bombardement, l'ennemi a tenté d'aborder nos lignes en deux points, sur nos nouvelles positions au sud-ouest de la Butte-Ménil. Nos feux ont arrêté les assaillants.

Canonnade intermittente, mais assez vive aux bois Cheppy et d'Avocourt.

Nuit calme sur le reste du front.

Des bombes sur Nancy

Des avions ennemis ont bombardé Nancy, la nuit dernière. On signale deux tués et onze blessés.

Paris, 11 h. 53.

EN RUSSIE

Un arrêt dans l'avance allemande

De Petrograd : D'après les derniers renseignements, les Russes auraient repris Pskoff. La bataille est engagée pour la possession de Dno. Le résultat en est encore inconnu.

On n'a d'autres renseignements qu'un message allemand, saisi par un chef cosaque, qui annonce l'occupation de la gare de Dno et de Revel.

Les maximalistes

vont à Moscou

Ils « tâcheront » de parer à une nouvelle Catastrophe !

Les premiers symptômes de panique sont passés. Des centaines de mille de défenseurs s'enrôlent pour défendre la patrie socialiste.

Le gouvernement annonce qu'il se retirera à Moscou ou dans une autre ville et qu'il « tâchera » de parer à une nouvelle catastrophe.

Ultimatum Turc aux Russes

De Petrograd : Un ultimatum turc demande l'évacuation de Trébizonde dans le délai d'une semaine, à partir de la réception de l'ultimatum.

Les socialistes autrichiens obéissent au gouvernement

De Lausanne : En présence de la menace de dissolution du Parlement, les socialistes autrichiens auraient décidé de voter le budget aujourd'hui.

Le Vatican et le discours du Chancelier

De Rome : Le Vatican serait pleinement satisfait du discours du chancelier allemand.

A la Chambre

La Chambre a poursuivi, ce matin, la discussion du budget. M. Brousse a demandé de surseoir à la discussion du budget des services civils de 1918 jusqu'à ce que la réforme administrative et judiciaire ait été accomplie. Il se plaint que, dans tous les ministères, il y ait un nombre excessif d'employés. Il signale de nombreuses économies à réaliser.

Paris, 14 h. 5.

Sur le front anglais

L'artillerie est active en Belgique

Pendant la nuit des raids ennemis ont été repoussés au nord-ouest de St-Quentin, vers Bullecourt et à l'est de Vermeilles.

L'artillerie s'est montrée active, de part et d'autre, de bonne heure, ce matin, au nord-est et à l'est d'Ypres.

Nouvelles assez confuses de Russie. On affirme de Petrograd que les maximalistes préparent la défense de Petrograd, — qu'ils vont, du reste, prudemment quitter !... — Les troupes rouges auraient repris Pskoff. Même si cela est exact, il ne faut point se leurrer. La Russie, privée d'une armée sérieuse, est à la merci des Barbares. Il n'y a rien à espérer de ce côté !... Et, d'ailleurs, comme Lénine a souscrit à toutes les exigences de Berlin, il est probable que la résistance des volontaires est une pure comédie.

Pour nos Lectrices

LA JOLIE BRODERIE FRANÇAISE

Journal de Broderie Pratique

Paraissant le 15 de chaque mois
0 fr. 40 le numéro

Pour vous toutes, Mesdames et Mesdemoiselles, qui aimez à faire de ravissantes choses brodées, de la lingerie élégante et fine et qui, certainement, êtes à la recherche de Jolis Modèles Pratiques à la fois décoratifs et faciles à exécuter, « La Jolie Broderie Française » sera le journal rêvé.

Vous remarquerez l'heureuse variété de ses Modèles de

Broderie Blanche, Broderie de Couleur, Lingerie Troussseau et Objets de Layette.

Vous vous y abonnerez certainement, car nulle part ailleurs, vous ne trouverez des Dessins aussi pratiques, ayant autant de cachet, autant de chic, quoique faciles à broder.

Chaque numéro renferme les Tracés Grandeur Naturelle des modèles publiés.

De plus, les Abonnés reçoivent en supplément dans chaque numéro, un Dessin Piqué qui permet le report facile sur tissu d'un joli motif.

Tarif des Abonnements :

France et Colonies : 5 fr. » par an.

Etranger : 6 fr. 50 par an.

Un joli ouvrage Prime Gratuit est offert à toutes les Abonnées d'un an.

Envoi franco contre 0 fr. 50

pour manutention, port et emballage

La Jolie Broderie Française,
83 rue de la Santé, Paris (13^e)